

BULLETIN COMMUNAL 2017

COLOMBIER

**LA SALLE DES
FÊTES PLUS
ACCUEILLANTE**

**VOTRE
NOUVELLE ADRESSE :**

42220 COLOMBIER



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
INFOS UTILES.....	3
ÉTAT-CIVIL.....	4
BUDGET.....	5
TRANSPORTS.....	6
FIBRE/TRAVAUX.....	7
EAU.....	8
PILAT/3RIVIERES.....	9
ADRESSAGE.....	10
HISTOIRE.....	11
SALLE DES FETES.....	12
ADMIR/CENTRE DE SOINS..	13
ESPACE DEOME	
ECOLE/OGEC/APEL.....	14,15
ANCIENS.....	16
PÉTANQUE/CHASSE.....	17
CUMA	
FESTIVITÉS.....	18,19
PUBS.....	20

Chers administrés,

Comme chaque année depuis 2008, j'ai le plaisir d'écrire ces quelques lignes pour vous présenter au nom du Conseil Municipal nos vœux les plus chaleureux, et de vous faire part des travaux réalisés ou à venir. Dans ce bulletin imprimé une fois par an, vous trouverez, je l'espère un condensé de la vie de notre village et de nos associations.

Concernant les travaux réalisés :

Le chantier du dernier tronçon d'eau potable a été réceptionné. Tout fonctionne. Il ne reste plus qu'aux familles nouvellement raccordées de faire le nécessaire afin d'utiliser l'eau pour que cette dernière ne stagne pas dans les tuyaux.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette réalisation car nous avons depuis un an beaucoup de permis de construire déposés (projet de bâtiments poulets bio et label, espace bien-être, projet de rénovation de l'habitat.)

Les travaux en cours :

C'est bien évidemment l'extension et la mise aux normes de notre salle des fêtes, cet ouvrage sera réceptionné fin août 2017, ce sont bien sûr de très gros travaux, des nuisances, des concours de belote et autres animations délocalisés sur St Julien Molin Molette, mais ces travaux sont nécessaires pour l'avenir de notre salle.

Nous avons également un programme goudronnage : une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sera faite fin 2016, pour des travaux été 2017, environ 900m à 1 km de revêtement sera réalisé sur nos routes.

ERDF désormais ENEDIS va enlever 2 lignes 20 000 volts sur notre commune : celle qui monte de St Julien, Goarnet, les Benevis et la ligne qui surplombe le village entre le cimetière et Aymard. Pour remplacer ces 2 lignes, ENEDIS va réouvrir le chemin qui part du haut des Benevis pour arriver à la croix de la Célarie, ensuite ils vont enfouir un câble dans l'emprise de ce chemin sur un linéaire de 1km 700, cette alimentation électrique raccordera le réseau désormais neuf de la croix de la Célarié au village de Colombier. En cas de tempête de neige ou de vent nous serons donc mieux préservés des coupures de courant et bien sûr au niveau sécurité et esthétique ce ne sera pas comparable.

Ce chemin est parallèle à la Départementale Colombier Graix, il était fermé à la circulation depuis longtemps par des éboulis et une végétation très dense. Le terrassement de cet ouvrage sera financé entièrement par ENEDIS et désormais les marcheurs, les vététistes, les forestiers pourront à nouveau l'utiliser. Il permettra de rejoindre le hameau de la Célarie à Colombier sans trop marcher sur la départementale.

La fibre optique :

Les travaux vont se terminer fin 2017. Les particuliers devront ensuite choisir un opérateur, s'ils souhaitent se raccorder bien sûr.

Je ne pourrais pas terminer cet article sans remercier Martine, notre secrétaire pour toutes ces années passées au service de la population. Martine a fait valoir ses droits à la retraite, après 26 années de travail à la mairie.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées ces derniers mois. Je remercie le personnel enseignant et nos deux employés Catherine et Eric pour leur travail et leur dévouement. Merci à toute l'équipe municipale et je souhaite à tous les habitants, aux personnes hospitalisées, aux personnes âgées, une bonne et heureuse année 2017 et que tous vos vœux se réalisent et surtout une bonne santé.

Amicalement,

Jean-Paul VALLOT

INFOS UTILES

CONTACTS UTILES

MAIRIE

Téléphone : 04 77 51 54 23

Fax : 04 77 51 59 27

Mail : colombier.mairie@wanadoo.fr

Éric Faverjon, agent technique :

06 81 98 51 74

efaverjon@wanadoo.fr

ÉLUS

Jean-Paul Vallot :

04 77 51 55 69 / 06 20 91 61 74

vallot-jp@wanadoo.fr

René Oriol :

04 77 51 57 85 / 06 79 84 80 58

oriol.rene@libertysurf.fr

Jean-Luc Rouchouze :

04 77 51 58 40 / 06 29 58 40 55

jean-luc.rouchouze@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 14h - 16h

PERMANENCES DU MAIRE

Mercredi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 16h

ÉLAGAGE DES BORDS DE ROUTES

Tous les ans des campagnes d'élagage des bords de routes sont effectuées avec les riverains. Merci à ceux qui collaborent. Rappelons que les arbres doivent être éloignés de 2m de la route et qu'aucune branche basse ne doit gêner la circulation.

EMPLOI DU FEU / ÉCOBUAGE

INTERDIT :

du 1^{er} mars au 30 avril

et du 1^{er} juillet au 30 septembre

AUTORISÉ AVEC DEMANDE OBLIGATOIRE EN MAIRIE

du 1^{er} mai au 30 juin

et du premier octobre au 28 février

Déclaration en mairie à déposer 5 jours avant la date prévue pour l'écobuage

LE BRULAGE EST POLLUANT
(CO², PARTICULES FINES)

Compostez vos déchets végétaux.

(la mairie réfléchit à la mise en place d'une plateforme expérimentale de dépôt et de compostage des déchets verts)

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les deuxièmes dimanches du mois de 10h à 10h30

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes est en travaux.

À la réouverture, prévue en septembre, de nouveaux tarifs seront affichés

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE

Résidents : 60€ / Autres : 70€

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Place de l'Hôtel de Ville, 42220, Bourg-Argental
04 77 39 69 21

mail: info@cc-montsdupilat.fr

site internet: <http://www.cc-montsdupilat.fr>

ouvert du lundi au vendredi :
9h-12h ; 13h30-16h30.

CABINETS INFIRMIERS

Saint-Julien-Molin-Molette : 04 77 52 05 96

Bourg-Argental : 04 77 39 64 16

HORAIRES DÉCHETTERIE BOURG-ARGENTAL

DU 16/09 AU 14/05 : lundi, vendredi : 14h-17h
mercredi, samedi : 10h-12h/14h-17h

DU 15/05 AU 15/09 : lundi, vendredi : 14h-18h
mercredi, samedi : 10h-12h/14h-18h



martine à la retraite

Depuis juillet dernier, Martine Berlier a quitté ses fonctions de secrétaire de mairie de Colombier. Elle avait succédé à Maurice Marsot en 1990.

Chaque Croquant qui a eu à faire en mai-

rie a pu apprécier sa gentillesse, sa disponibilité, son empressement à traiter au mieux les demandes, malgré la multiplicité des tâches auxquelles elle devait se consacrer.

Mais ceux qui ont eu le plus de plaisir à travailler avec elle sont les élus locaux, et Éric, l'agent technique. La seule qui pourrait avoir à se plaindre dans cette affaire, c'est bien Catherine Hervé, notre nouvelle secrétaire, à qui incombe la difficile mission de succéder à Martine.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES



LES FOUGÈRES

ILÉNA RUCHON

née le 8 décembre 2016



LE MURAT

SARAH GACHE

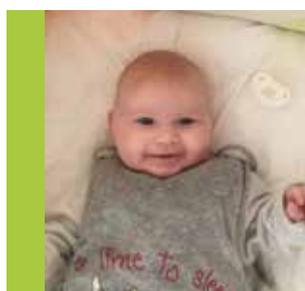
née le 16 avril 2016



LES FOUGÈRES

LOUNA TRIMOUILLE

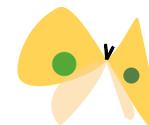
née le 10 novembre 2016



LE BOURG

ALICE MOUTON

née le 10 août 2016



MARIAGE

Nathalie RONDEAU et Christophe MAZARD, le 3 septembre 2016

DÉCÈS

Nicole MOUNIER, décédée le 15 juin 2016 à Annonay

BUDGET PRINCIPAL	
Dépenses de fonctionnement	
Entretien voirie	15331
Assurances	3456
Maintenance	4281
Energie-Electricité	2994
Salaires personnel titulaire	38143
Indemnités élus	12005
Charges sociales	9471
Cotisation service incendie	7084
Intérêts des emprunts	11323
Subvention école OGEC	17796
Subvention école APPEL	921
ADMR St Julien MM	150
Ecole de musique	632
Club Loisirs Amitiés	277
Souvenir Français	15
Fêtes et cérémonies	2060
Fournitures d'entretien et administratives	6850
Dotation de compensation CCMP	2693
Scolarité publique	5520
Taxe foncière et d'aménagement	5448
Recettes de fonctionnement	
Contributions directes	48732
Dotation globale fonctionnement	40464
Dotation de solidarité rurale	13970
Dotation élu local	2895
Taxe additionnelle aux droits de mutation	15483
Fond péréquation intercommunal	5506
Dotations diverses	10960
Subvention du département déneigement	3900
Loyers (apparts, salles des fêtes...)	24068
Dépenses d'investissement	
Capital des emprunts	40827
Travaux salle des fêtes	7685
Recettes d'investissement	
Remboursement TVA (FCTVA)	18505
Taxe locale d'équipement	2913
Subvention PALULOS (Appartements école)	2340
Subvention du Département (voirie 2015)	17350

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT	
Dépenses d'exploitation	
Entretien/réparations	3311
Analyses d'eau	440
Aide technique MAGE et SATEP	300
Intérêts des emprunts	7132
Redevance Agence de l'eau	683
Reversement redevances pollution et modernisation du réseau	3406
Contrôles assainissements non collectifs	305
Recettes d'exploitation	
Vente d'eau	17449
Redevance assainissement collectif	5761
Taxes Agence de l'eau	3405
Contrôles assainissements non collectifs	380
Participation financière raccordement nouveau réseau d'eau	22000
Dépenses d'investissement	
Capital des emprunts	58275
Extension réseau d'eau potable	195404
Recettes d'investissement	
Remboursement TVA (FCTVA)	2967
Emprunt extension du réseau	41000
Subvention du Département / Extension du réseau	149973
BUDGET CHAUFFERIE BOIS	
Dépenses d'exploitaion	
Combustibles	6071
Liaison internet/surveillance du réseau de chaleur	636
Loyer réseau de chaleur	10428
Recettes d'exploitation	
Vente de chaleur	11066
Subvention du budget communal	11276

LIGNE 102

Colombier est désormais desservi par la ligne de car Bourg-Argental / St-Étienne-Bellevue. Le car de 9h25 du jeudi qui desservait le marché de Bourg Argental est supprimé. Le tarif est de 2 euros. On trouvera les horaires complets de la ligne sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet.

Le car pour St-Étienne passe à Colombier :

En semaine, tous les jours :

- . Les matins: à **6h41** et à **7h50**
- . Les après-midi: à **17h25** et **19h10**
- . En plus le mercredi un car passe à **13h52**

Le week-end :

- . Le Samedi, il n'y a que 3 cars :
- 7h55 ; 13h52 et 17h25**
- . Le dimanche un seul car à **19h10**

Pendant les vacances, en semaine les cars passent à 7h55 ; 11h27 ; 17h25 et 19h10 ; le samedi à 7h55 ; 13h52 ; 17h25, et le dimanche 19h10

Le car venant de St-Étienne et desservant Bourg-Argental passe à Colombier :

En semaine, tous les jours :

- . à **7h03 ; 8h19 ; 18h27** et **19h31**
- . En plus le mercredi un car passe à **13h20**

Le week-end :

- . Le samedi il y a 3 cars :
- à **8h19 ; 13h20** et **18h27**
- . Le dimanche un car à **18h27**

En plus, le jeudi, un car desservant tarentaise passe à 11h27 même pendant les vacances.

Pendant les vacances ; en semaine : 8h19 ; 18h25 et 19h31 ; le samedi : 8h19 ; 13h20 et 18h27 ; le dimanche 18h25.



POUR LE CO-VOITURAGE :

www.covoitoura.eu/communautés/covoiturations/pilat

www.covoiturage-loire.fr

POUR L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS :

www.ouicar.fr

www.buzzcar.com

www.livop.fr

Et aussi un calculateur d'itinéraires pour organiser vos transports sur plusieurs réseaux entre Vienne / Lyon / St Etienne / Annonay :

www.oura.com

Enfouissement de la ligne EDF aux Bénévis →

Rénovation du réservoir de Vernolon



Amélioration de la visibilité à la Couette



LA FIBRE À COLOMBIER

LES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SONT EN COURS SUR LA COMMUNE. Le réseau Très Haut Débit est déployé en priorité en souterrain dans des fourreaux existants ou spécialement créés pour l'occasion. En outre, les lignes empruntent également les poteaux téléphoniques ou électriques du territoire. Parfois des poteaux neufs doivent être plantés si les études démontrent que les poteaux existants ne peuvent pas supporter une ligne complémentaire. Tous les logements de la commune sont concernés.

Le point de mutualisation n° 165 (central fibre optique), couvre toute la commune de Colombier. Il a été installé fin septembre sur la commune de St Julien Molin Molette. Celui-ci est dimensionné pour connecter à la fibre 1 080 foyers, entreprises et sites publics sur les communes de St Julien Molin Molette et de Colombier. Cette phase importante de travaux de desserte, réalisée par la société Serpollet pour le compte du SIEL, doit s'achever **en mars 2017**.

La commune entrera alors en phase de raccordement. Il s'agit de relier chaque habitation aux points de branchements situés sur le domaine public. Dès lors une réunion publique sera organisée.

Pour bénéficier d'un raccordement, il faudra, à l'issue de la réunion publique, en faire la demande depuis le site internet www.thd42.fr. Dans l'espace raccordement, il suffit de taper son adresse pour retrouver son habitation. A ce jour, un pointeur de couleur rouge situé sur le logement signifie que la demande de raccordement n'est pas encore possible car des opérations techniques sont en cours. A partir d'avril 2017 (sauf retard de chantier), les pastilles passeront progressivement au vert et chacun pourra solliciter un RDV avec un technicien.

Si votre maison est encore rouge, c'est que des interventions sont nécessaires soit sur le terrain, soit informatiquement. Vous devrez alors patienter quelques jours ou semaines mais dans tous les cas, vous serez raccordés gratuitement.



Dès que votre RDV sera fixé, le technicien pourra venir poser chez vous la prise très haut débit. A l'extérieur et à l'intérieur de l'habitation, la fibre emprunte en général le même cheminement que la ligne téléphonique. Si dans votre jardin, la fibre doit passer dans un fourreau souterrain, vous devez vérifier ou faire contrôler qu'il n'est pas bouché. De même, dans votre logement, c'est à vous de prévoir une gaine ou une goulotte si vous souhaitez y faire passer la fibre. La prise est idéalement posée à côté du téléviseur.

La campagne de raccordements sera réalisée sur une période de trois mois. A l'issue de ce délai, les premiers fournisseurs d'accès viendront proposer leurs offres aux habitants. Ce sera votre fournisseur qui vous enverra votre box et assurera la mise en service. Si jamais vous deviez faire votre demande de raccordement après l'arrivée officielle des fournisseurs sur la commune, il faudra choisir un fournisseur et lui faire directement la demande de raccordement gratuit sans passer par le site www.thd42.fr.

Une vidéo utile pour comprendre le raccordement : <https://www.youtube.com/watch?v=9NIYYF7AkWk>

THD42 est un programme départemental porté et co-financé par le SIEL avec le soutien des communautés de communes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'état.

www.thd42.fr

N° conseil : 0 810 14 00 42

Réfection de la toiture de la mairie



Deux nouveaux coins propreté



Places de stationnement «d'hiver» à Mizérieux

EAU DE SOURCE / EAU COMMUNALE

POUR FAIRE BAISSER SA NOTE D'EAU, ON PRÉFÈRE BRANCHER SA SOURCE...

ÇA PARAÎT SIMPLE...

...ET POURTANT C'EST TOUJOURS UNE ERREUR!

Le prix :

À Colombier, le prix du litre d'eau représente à peu près la moitié du montant de la facture. Si l'on consomme 0 litre d'eau on paye quand même 74 euros de prime fixe. Chaque litre d'eau distribué par la commune coûte en plus environ 0.001 euro.

L'eau fournie par la commune traverse un lit calcaire afin de perdre sa corrosivité naturelle dans notre région. Contrairement aux sources privées très acides (PH proche de 5) l'eau distribuée est neutre. Cela a deux conséquences :

- Une eau acide détériore les installations en corrodant les métaux. Ainsi la durée de vie du cumulus, de la machine à laver, des robinets... est réduite si l'on utilise l'eau de source. Ce qu'on économise en branchant les sources privées on le dépense en entretien supplémentaire des installations.

- Le passage d'une eau acide à une eau neutre (et vice-versa) provoque à chaque fois un « choc » qui détériore un peu plus la plomberie. Ainsi, chaque fois que l'on branche sa source privée, on abîme ses installations ce qui représente une dépense souvent bien supérieure aux 50 euros annuels consommés par un ménage moyen en plus de la prime fixe.

COLOMBIER RÉCOMPENSÉ

La commune de Colombier a reçu le troisième prix lors des trophées départementaux des certificats d'économie d'énergie organisés par le SIEL. Cette cérémonie permet de récompenser les collectivités qui ont œuvré pour les économies d'énergie.



Le troisième prix a été donc remis à la commune de Colombier qui a créé un réseau de chaleur et génère une économie de plus de 1,8 millions de kiloWatteure cumac.

Chaque année, au Comité de décembre, le SIEL remet le prix des certificats d'économie d'énergie aux communes de la Loire.

Cette année encore, 6 collectivités (3 rurales et 3 urbaines) ont été récompensées pour le résultat de leurs travaux d'isolation, de régulation ou de changement de chaudière. Grâce à ces opérations, elles réalisent d'importantes économies d'énergies valorisées sous forme de

La santé :

L'eau fournie par la commune est régulièrement contrôlée, contrairement aux sources privées, qui sont pourtant soumises aux mêmes aléas. Souvent, les orages d'été font baisser la qualité sanitaire au niveau des captages. Dès que c'est le cas l'eau du réservoir est traitée afin de détruire les germes nocifs qui pourraient se développer. Si on introduit dans les canalisations l'eau de source non traitée, on introduit du même coup des germes qui pourront contaminer l'eau communale lorsqu'on la rebranchera.

À Colombier les maisons individuelles sont souvent éloignées les unes des autres, Si on ne consomme pas quotidiennement une quantité raisonnable d'eau communale, elle stagne dans les tuyaux où elle perd rapidement ses qualités organoleptiques. Les installations sont calculées pour fournir une eau de qualité aux consommateurs réguliers, et non épisodiques. Ainsi, si l'on utilise l'eau de la commune uniquement pour la boisson et la cuisine, on ne consommera pas assez d'eau pour qu'elle circule suffisamment dans les tuyaux et reste potable :

Moins je consomme d'eau, moins elle est bonne !

Paradoxalement si l'on veut une eau communale de qualité on doit aussi prendre sa douche avec.

Gardons nos sources pour arroser notre jardin...

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Il s'agit de « bons points » dont la quantité est proportionnelle aux économies d'énergie réalisées grâce à un investissement.

Ces certificats sont calculés précisément, selon le type de travaux et peuvent être vendus aux fournisseurs d'énergies. Les certificats, calculés en kilowattheures économisés sur la durée de vie de l'investissement (KWhc = kilowattheures cumulés et actualisés) sont ensuite vendus au meilleur prix. Les sommes collectées sont utilisées pour financer de nouvelles opérations d'économie d'énergie pour les communes.



LE SYNDICAT DES TROIS RIVIÈRES ET COLOMBIER

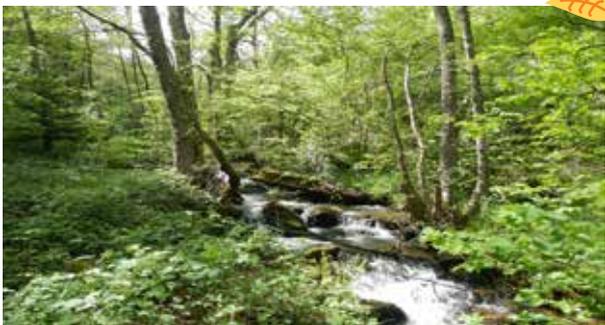
L'équipe « rivière » a effectué au printemps 2016 l'entretien du Riguebœuf pour favoriser les écoulements d'eau du ruisseau et renforcer la végétation qui protège les berges.

RESTAURATION ET ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE* DES RUISSEAUX DU TERNAY ET DU RIGUEBŒUF

Le Syndicat des Trois Rivières a réactualisé son plan pluriannuel de gestion des cours d'eau, qui a été validé et déclaré d'Intérêt Général, suite à une enquête publique réalisée pendant l'été 2016.

Ce plan de gestion est un programme élaboré pour chaque cours d'eau sur une période de dix ans.

Dans ce cadre, les ruisseaux du Ternay et du Riguebœuf sur la commune de Colombier, vont faire l'objet de deux phases de travaux.



La première phase consistera à remettre en état la végétation des berges des cours d'eau.

Les arbres vieillissent, subissent les intempéries et sont susceptibles de tomber dans les cours d'eau et de former des embâcles**. Il est donc nécessaire d'intervenir de manière importante dans le but de redynamiser les arbres jeunes et en bonne santé.

L'entretien sera réalisé lors de la deuxième phase de travaux, quelques années après, afin d'éclaircir et de sélectionner les brins dans les cépées*** pour maintenir la dynamique de la ripisylve commencée lors de la phase de restauration.

Ces travaux créeront une ripisylve saine et stable en berge afin d'éviter l'apparition de désordres hydrauliques.

En amont, le Syndicat des Trois Rivières va contacter les propriétaires riverains des ruisseaux du Ternay et du Riguebœuf afin de signer des conventions de passage pour réaliser ces travaux.

* Ripisylve : forêt qui longe les cours d'eau

** Embâcle : accumulation de bois morts pouvant former des obstacles aux écoulements.

*** Cépée : ensemble de tiges d'une même souche

PARC DU PILAT



NOS FORÊTS LE VALENT BIEN !

Vous êtes propriétaires d'une parcelle forestière ?

Le Parc du Pilat s'est engagé dans une opération expérimentale, Sylv'ACCTES, qui propose d'apporter une aide financière aux opérations de gestion sylvicole déficitaires. Autant pour les forêts privées que publiques, l'objectif est de insuffler des itinéraires sylvicoles vertueux : maintenir des structures irrégulières pour les sapinières, orienter les plantations de Douglas vers une régénération naturelle, intégrer 20 % de feuillus dans les plantations de résineux ou encore remettre en gestion les taillis de feuillus pour produire du bois d'œuvre.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes consacre pour cela une enveloppe financière.

N'hésitez pas à contacter le Parc du Pilat pour plus d'informations et pour être dirigé vers les bons interlocuteurs.

Contact : Mehdi Becuwe, animateur de la charte forestière Pilat - 04 74 87 52 01

DE NOUVEAUX SERVICES GRATUITS
POUR LES ASSOCIATIONS DU PILAT

Vous recherchez un outil simple pour gérer vos adhérents, suivre leurs cotisations, proposer une billetterie en ligne, susciter des dons, voire organiser une campagne de crowdfunding pour un projet particulier.

Grâce au partenariat que le Parc du Pilat a conclu avec la plateforme HelloAsso, toutes les associations du Pilat, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité, ont accès à l'ensemble de ces services, et cela gratuitement. Aucune connaissance technique spécifique n'est nécessaire, le tout se fait en ligne, avec des solutions entièrement sécurisées. Le Pilat compte plus de 1000 associations. Elles créent du lien entre les personnes, animent le territoire, portent des dynamiques et créent des emplois. En cela elles jouent un rôle majeur dans l'économie sociale et solidaire du Pilat. Elles méritaient bien des services à la hauteur de ces enjeux !



Rappel : pour vos communiqués, la nouvelle correspondante pour Colombier avec le Réveil est Vivianne Rouchouze

À CHACUN SON ADRESSE

Pour se mettre en conformité (ADSL, poste...), Colombier va faire en sorte que chaque habitant ait une adresse précise et normalisée :

- le nom de l'habitant (ou une raison sociale),
- le lieu dit (facultatif),
- un numéro,
- un nom de voie,
- code postal, commune.

René Oriol aidé de quelques conseillers s'est chargé de répertorier toutes les voies de Colombier (routes, rues, chemins, impasses...) et leur a attribué un nom. Chaque fois que c'était possible le nom choisi est le nom ancien du quartier, du hameau, du lieu dit où mène le chemin. Ainsi, le chemin qui passe aux Fougères s'appellera « le chemin des Fougères ». Il y aura une plaque à l'entrée de chaque voie indiquant son nom. Pour donner un numéro à chaque maison, la règle choisie a été la distance en mètres par rapport au début du chemin : côté gauche le numéro sera impair, et côté droit pair. La maison Dupont qui se situerait à 454 mètres du début du chemin des Fougères et qui serait à droite aurait pour adresse :

DIDIER DUPONT
454 CHEMIN DES FOUGÈRES
42220 COLOMBIER.

Le lieu dit pourra être précisé. ce qui donne :

DIDIER DUPONT
LES FOUGÈRES
454 CHEMIN DES FOUGÈRES
42220 COLOMBIER

ou bien

DIDIER DUPONT
LIEU DIT LES FOUGÈRES
454 CHEMIN DES FOUGÈRES
42220 COLOMBIER.

Des plaques indiquant le nom des voies seront installées à l'entrée des chemins, et les plaques portant le numéro de chaque maison seront fournies par la mairie.

Les nouvelles adresses entreront en vigueur dès que les plaques de nom de voie seront posées, et les plaques de numéros distribuées.

VOTRE NOUVELLE ADRESSE

En couverture de ce bulletin, nous avons inscrit votre nouvelle adresse telle que la propose la mairie. Quand les plaques de rues et les numéros des maisons seront posées vous devrez informer des modifications les organismes avec qui vous traitez (employeur, sécurité sociale, mutuelles, banque, etc.).

La mairie informera les services d'urgence, et les institutions publiques (IGN, INSEE ...).

L'ADRESSE POSTALE

Profitons du nouvel adressage pour nous remettre en mémoire les 6 règles de rédaction d'une adresse édictées par la poste :

- 1 : Des informations ordonnées du nom à la commune du destinataire
- 2 : 6 lignes maximum
- 3 : 38 caractères maximum par ligne, espaces compris
- 4 : Pas de signe de ponctuation, ni d'italique, ni de souligné
- 5 : Les 3 dernières lignes en majuscules
- 6 : Pavé adresse aligné à gauche

Exemple :



SITE CHANGEMENT D'ADRESSE

Le site Mon service public <http://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html> permet d'informer au choix les organismes suivant :

- Agirc et Arrco,
- la Poste,
- Allocations Familiales,
- Assurance retraite,
- Sécurité sociale,
- Edf, Direct Energie, Engie,
- Caisse des dépôts,
- MSA,
- Pole Emploi,
- Finances Publiques,
- Cartes grises,
- Défense.

LE 29/12/1963 LA CORNICHE DE L'ÉGLISE DE COLOMBIER S'EFFONDRE EN PLEINE MESSE

Dix blessés dans l'église de Colombier



Devant l'église M. l'abbé Chevrin qui officiait et M. l'abbé Ogier, curé de la paroisse (à droite sur notre photo).

Colombier. — Les habitants de la paisible commune de Colombier dont M. Combe est le maire estimé, et M. le curé Ogier, le pasteur vénéré, pensent encore avec émotion à l'accident qui s'est produit, dimanche matin, vers 11 h. pendant l'office.

Une coïncidence heureuse voulut, ainsi que nous l'avons relaté dans nos éditions d'hier, que les jeunes filles du Pensionnat Serin, près de Lyon, aient quitté leurs bancs trois secondes avant l'effondrement de la corniche et qu'une statue ait protégé un cultivateur, M. Gagne.

L'enquête ouverte par la gendarmerie de Bourg-Argental, sous la direction du chef Hernandez, s'est poursuivie dans la journée de lundi.

Des experts sont venus. Ils recherchent les causes de ce drame qui aurait pu se transformer en catastrophe. Il semble toutefois que des infiltrations d'eau dans la corniche, et le gel soient à l'origine de cet effondrement.

A Annonay où ils ont été transportés à l'hôpital, Mme Berlier, 56 ans et M. Vercasson, 70 ans, sont toujours en traitement. Leur état, nous a-t-on dit, est très satisfaisant. Leurs blessures ne sont que superficielles.

A Bourg-Argental, la sœur Marie-Thérèse, l'organiste de la communauté, est toujours en traitement pour une blessure à la tête plus sérieuse qu'on ne le pensait.

L'église de Colombier sera-t-elle avant de nouvelles et sérieuses réparations, fermée au culte ?... Il se pourrait que les services de sécurité le demandent.

D. Mat.



la corniche s'est détachée sur quinze mètres



l'abbé Ogier lève la tête vers la voûte d'où s'est détachée la corniche. A ses pieds la statue de sainte Thérèse qui a été décapitée par la chute de pierres

Merci à Didier Fleury qui nous a gentiment transmis ses archives personnelles: ici un article de la dépêche la liberté du 30/12/1963



LA
FUTURE
SALLE
VUE DU
SUD

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le projet d'agrandissement de la salle des fêtes se concrétise. Les travaux commencés en novembre 2016 devraient se prolonger jusqu'en septembre 2017. En attendant la salle est bien sûr fermée au public.

L'accès se fera désormais par une rampe accolée au silo de la chaufferie qui permettra aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de descendre en voiture jusqu'au niveau de la salle. Cette rampe permettra aussi l'accès au sous-sol où un dépôt communal sera créé. Un parement en pierres de pays confectionné par l'employé communal couvrira les murs bétonnés.

La salle actuelle sera agrandie par la suppression du sas d'entrée et de la cage d'escalier qui descendait au sous-sol. La scène sera conservée telle-quelle. Un nouveau bâtiment sera accolé à la salle et un vaste passage de communication percé entre les fenêtres actuelles permettra d'accéder à l'extension. Elle comprendra une cuisine, le bar et un sas d'accueil qui donnera coté ouest sous un préau. Les toilettes ne seront plus en sous-sol mais à la place de l'ancienne buvette. La salle passera ainsi de 100 à près de 180 places et sera aux normes pour accueillir tout le monde.

Rue principale de Colombier



PLAN D'ENSEMBLE

CENTRE DE SOINS DE
BOURG-ARGENTALSOINS DE
CONFORT
ET DE BIEN-ÊTRE

Grâce à la participation de certaines communes, le Centre de Santé a pu mettre en place en 2016, en marge des soins habituellement dispensés, des soins de confort et de bien-être. Des aides-soignantes formées à ces pratiques proposent gratuitement aux personnes suivies dans le cadre du Service de Soins Infirmiers A Domicile, des soins de bien-être au niveau du visage, des pieds et des mains.

Pour Josette, dont le maintien à domicile est conditionné par l'intervention d'une aide-soignante tous les jours, un soin au niveau du visage est bien apprécié : « C'est bien, je ne sors plus alors de tels soins à domicile, ça fait plaisir! »

Pour Brigitte, aide-soignante, c'est un moment privilégié : « C'est du confort, de la détente pour la personne et pour moi. On a le temps d'échanger pendant la durée du soin... On a des personnes qui ne sont pas habituées à ce genre de soins, on peut le leur faire découvrir. »

Et quand on voit Josette abandonner sa tête aux mains de Brigitte, on comprend que ce moment est agréable pour elle et qu'une relation de confiance existe réellement entre les deux femmes. Cela remet du baume sur l'estime de soi quelquefois malmenée par le vieillissement et la solitude et pour les soignants, cela permet de sortir du quotidien même si l'organisation des interventions est parfois compliquée.

Le Centre de Santé souhaite maintenir cette action à l'avenir et les communes qui le désirent pourront encore y apporter leur contribution !

Le secrétariat du Centre de Santé est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les permanences de soins ont lieu à Bourg-Argental du lundi au samedi de 7h à 9h, de 11h30 à 12h et de 18h30 à 19h et à Saint Sauveur En Rue du lundi au samedi de 8h à 8h30.

Agnès Courbon

Pour prendre contact avec l'ADMR :

A St Julien : bureau ouvert mardi : 8h30 – 12h30 ; et jeudi : 13h – 16h.

Tel : 04-77-51-57-01 / E-mail : dchavagneux@fed42.admr.org / Site : <http://www.admr.org/>

Pour le service famille :

Association Les Trois Vallées à Bourg-Argental ; Tel : 04-77-39-79-51

LA GYM À COLOMBIER

Pour la sixième année consécutive l'activité gymnastique pour adulte, à l'initiative du CCAS, a repris à Colombier.

Cette activité proposée par l'Espace Déôme permet de favoriser «le vivre et faire ensemble». Les cours dispensés par Simone Sauvignet, ont exceptionnellement lieu cette année dans l'ancienne classe maternelle de l'école en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes.

Avec un support musical, le cours qui débute par un temps d'échauffement, se poursuit par des exercices permettant un travail musculaire, respiratoire et cardiaque avant de se terminer sur un temps calme dédié aux étirements .

Tous les jeudis de 20h à 21h. Renseignements et inscription à l'Espace Socio Culturel de la Déôme : 04 77 39 11 48



NOUS AVONS PLANTÉ DES ARBRES !

Nous sommes allés à la carrière pour planter des arbres le vendredi avant les vacances de Printemps.

Nous avons marché dans le chemin jusqu'au dépôt de la carrière, où une aire de pique-nique est aménagée, en ce moment. Une grosse pierre fera la table et des plus petites, les chaises.

Les employés de la carrière ont creusé des gros trous pour planter les arbres. Nous avons mis du fumier puis planté les arbres bien droit ! Les TPS et PS ont bien tassé la terre.

A la fin de la plantation, les employés de la carrière nous ont offert des croissants et du jus de fruit.

Et après le goûter, nous sommes rentrés à l'école par le même chemin.

Les maternelles



UNE FRESQUE À L'ÉCOLE !

Dans le cadre du projet « L'école des 5 sens », cette année, les élèves ont particulièrement exploré le sens de la vision. Après avoir eu la visite et les explications du professeur de sciences du collège St Joseph, ils ont réalisé une fresque, sous le préau, avec l'aide d'Agnès Veyre-Serre, artiste d'Annonay. Les 5 sens sont représentés. Les élèves ont également installé le « petit musée de Colombier » dans la cabane écologique, en exposant tous leurs travaux d'arts visuels de l'année scolaire, sans oublier leurs œuvres rapportées de leur sortie scolaire au musée d'Art moderne de St Etienne.

Aymeric a donné l'idée de dessiner des chaussettes qui sentent mauvais pour nous faire penser à l'odorat. (Fanny)

Pour le goût, nous avons mis un gâteau d'anniversaire et un cup-cake. Toutes les couleurs des tableaux nous rappellent le sens de la vue. Il y a 11 couleurs : du jaune, orange, rouge, rouge coquelicot, violet, bleu ciel, bleu turquoise, bleu foncé, vert-jaune, vert pomme, vert sapin, sans oublier le noir et le blanc.

Pour l'ouïe, les instruments de musique que nous avons choisis, sont une guitare et un saxophone.

Nous avons peint d'autres décors, des fleurs, un papillon, des mouches et le chat Gribouille. (Fanny)

Nous avons peint un immense arc-en-ciel. (Laura)

Nous avons peint aussi des traits, des vagues. (Laura)

Nous peignons sur des planches en bois. (Teddy)

Agnès nous a aidé pour peindre. (Aymeric)

Elle nous montrait, comment peindre avec les pinceaux et les rouleaux et ensuite nous faisons tout seuls. (Laura)

Nous avons peint avec des éponges sculptées en forme de spirales, de lignes brisées et de carreaux. (Teddy)

Voici le résultat !



SPECTACLE DE NOËL 2016

Exceptionnellement, compte-tenu des travaux de la salle des fêtes, le spectacle de Noël de l'école a eu lieu dans la classe passerelle. L'équipe pédagogique et les parents ont transformé cette salle en véritable salle de spectacle !

Les élèves de tout âge ont préparé pendant plusieurs semaines cette soirée. Ils ont dansé sur la musique du ballet de Casse-noisette. Tous ont joué le jeu pour entrer dans la danse. Le spectacle s'est terminé avec quelques chants, accompagnés à la guitare par l'intervenant de musique Jean-François Bonura et l'arbre de Noël de l'APEL.

APEL

Les manifestations organisées sous la houlette du président, Mr Duclos Cyril, restent de purs moments de convivialité et d'échange au sein de notre village, elles sont une aide précieuse pour l'apport financier des sorties et activités des élèves, comme la piscine, la sortie au musée d'art moderne, la fresque murale réalisée sous le préau et tant d'autres encore.

L'état des comptes dressé par Mlle Jurdic Céphéide laisse apparaître un solde de 3923,36 € représentant le bilan des six fêtes réalisées. Pour 2017, seulement quatre d'entre elles pourront avoir lieu : le 1^{er} avril : soirée familiale avec repas à Saint-Julien-Molin-Molette, le 4 juin : vide-grenier, le 2 juillet : fête d'été, et l'arbre de Noël. Comme chaque fin d'année scolaire, l'APEL tient à remercier les personnes qui prêtent main forte, et organise un repas qui a été partagé en 2016 à l'*Escale du Pilat* en toute simplicité.

OGEC

Avec un effectif de 19 élèves, l'école source du Pilat se porte bien. Depuis septembre par souci de confort de travail, il a été créé un second poste d'aide maternelle d'école, Mme Berne Solange a rejoint l'équipe enseignante composée de Mme Blanchard Emmanuelle et de Mme Farizon Brigitte.

Le repas méridien est toujours pris à l'*Escale du Pilat*, c'est Solange qui en gère le bon déroulement, de plus en plus d'enfants souhaitent s'y restaurer. Merci à Christophe et Carole Mouton pour leur bon accueil et la qualité des repas servis, qui ont été cette année 2016 au nombre de 1050 au tarif de 3,90 € à la charge des familles par enfant. L'accueil des élèves a été amélioré, avec la réalisation d'un coin toilettes et douche à l'entrée du préau intérieur, celui-ci ayant été entièrement repeint et muni d'un faux plafond. Ces travaux ont été réalisés par la SARL Regeffe de Maclas, la SARL NDE de Roisey, et la société carreau d'as de Vernosc les Annonay, mais aussi par les parents d'élèves et bénévoles qui ont mis «la main à la pâte» durant plusieurs matinées bricolage au courant de l'année. Cette opération a représenté un coût de 11 000 €, qui ont été financés en totalité par la SCI (Société Civile Immobilière). Vu l'accès fortement en pente de notre structure, nous bénéficions d'une dérogation concernant la mise en accessibilité (accueil de public à mobilité réduite), nous sommes donc dans l'impossibilité de recevoir des personnes en fauteuil roulant, mais nous nous engageons à réaliser les aménagements nécessaires pour les autres formes de handicap. La classe passerelle est utilisée depuis septembre par le club loisirs amitiés et la gym du jeudi soir, vu les travaux d'agrandissement de la salle des fêtes. En novembre a eu lieu notre assemblée générale, qui a vu le départ de deux des membres du bureau : Patricia Dumas en tant que trésorière adjointe et Elisabeth Méjean comme secrétaire adjointe. Nous les remercions pour leur implication et leur dévouement durant toutes ces années.

Composition du bureau

Président : Duclos Cyril
Trésorière : Jurdic Céphéide
Secrétaire : Chapuis Karine
Membre : Vanel Tissier Maryline

**Le bénévolat,
c'est l'art de la gratuité du coeur,
du geste et du temps.**

**Le bénévolat
ne connaît d'autres lois
que le besoin de l'autre,
percevoir avec lui et trouver ensemble
les solutions nécessaires.**

**L'engagement bénévole,
ne serait-ce pas là une façon d'humaniser
une société qui s'individualise
de plus en plus?**

**Le bénévolat,
c'est une fleur que l'on s'offre.**

**Le bénévolat,
c'est un cheminement personnel :
c'est une fenêtre ouverte sur le monde.**

**Le bénévolat
a tellement de valeur
qu'il n'a pas de prix.**



Composition du bureau

Président : Gache André
Vice-présidente : Rouchouze Viviane
Trésorier : Da Fonseca Lionel
Secrétaire : Blachon Christine
Membre : Vallot Jean-Paul
Et une nouvelle entrée à confirmer

L'ensemble des bureaux APEL/OGEC vous souhaite une très bonne année 2017 et remercie l'ensemble des personnes qui s'investissent et lance un appel à tous les nouveaux volontaires.

LOISIRS-AMITIE Colombier-Graix 2016

Le 21 Décembre 2015 nous avons fêté Noël et les anniversaires du deuxième semestre.

- **Le 4 Janvier** : nous avons repris nos rencontres à Colombier, où nous avons reçu les enfants de l'école pour un petit spectacle, joué avec eux et tiré les rois.
- **Le 1^{er} Février** : nous étions plus de soixante pour l'assemblée générale, avec l'arrivée de nouveaux membres nous sommes à ce jour 88 adhérents, répartis sur 12 communes, mais les 2/3 sont de Colombier et Graix.
- **le 29 février** : deuxième rencontre avec les enfants.
- **Le 6 mars** : à Colombier, concours de belote, dont le succès ne se dément pas, toutes les doublettes sont récompensées, comme pour tous les concours organisés par le club.
- **Le 7 Avril** : nous nous sommes retrouvés pour un repas à Véranne au restaurant la fontaine, en compagnie de René Catinon et son accordéon,
- **le 25** : nous avons reçu les clubs de St Sauveur et Thélis-la-Combe, rencontre très appréciée de tous que nous renouvelons chaque année.
- **Le 3 mai** : nous sommes allés au Casino de Noirétable pour un déjeuner-spectacle (les années bonheur), les plus grands tubes de la chanson française des années 50 à 70.
- **Le 20** : fête de l'Amitié à Chirassimont, à l'occasion de cette rencontre départementale où nous étions 150 de tout le département, pour une journée conviviale, dont le concours de pétanque est partie intégrante. 3 triplettes dont 1 féminine se sont qualifiées pour le concours national.
- **Le 23 mai** : nous avons reçu les clubs de St Julien et Véranne qui venaient pour la première fois à cette rencontre.
- **Le 17 Juin** : concours de pétanque organisé chaque année par l'Union Régionale Générations-Mouvement à St Donat sur Herbasse (Drôme), cette année une triplette de l'Ardèche à été qualifiée pour le concours national, qui à eu lieu à Port-Barcarès comme pour les trois triplettes de la Loire.
- **Le 27 Juin** : dernière rencontre de la saison, R.D.V à l'auberge de la Jasserie, où nous étions 69 pour un après-midi jeux (pétanque, cartes, marche). Nous avons terminé par un casse croute, suivi d'un gâteau et clairette pour les anniversaires du 1^{er} semestre.
- **Le 3 Juillet** : préparation de la fête d'été de Colombier, avec l'association Graix Cœur du Pilat nous avons servi plus de 300 repas, grâce à la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles. Cette journée se déroule toujours dans la convivialité, avec le soleil cette année, comme le plus souvent.
- **Le 29 août** : reprise des rencontres à Colombier.
- **Du 4 au 11 Septembre** : 43 adhérents sont partis 8 jours en vacances à Luz-St-Sauveur Hautes-Pyrénées avec l'aide financière de l'A.N.C.V. et de la CARSAT.
- **Le 19 septembre** : nous étions invités par le club de Thélis et le 4 octobre par le club de St Sauveur.
- **Le 6 Octobre** : à Colombier nous avons eu une réunion d'information sur les ateliers du bien-vieillir organisé par la M.S.A. 14 adhérents du club vont participer une fois par semaine du 30 novembre au 26 janvier.
- **Le 4 octobre** : nous avons été invités par le club de St Sauveur et le 13 par le club de St Julien.
- Notre concours de belote du 16 octobre a eu lieu à la salle des fêtes de St Julien (la salle des fêtes de Colombier étant en travaux pour une durée !...)
- **Le 7 Novembre** : journée stéphanoise, nous étions 23 à visiter la maison des passementiers à St Jean-Bonnefonds, puis à la chocolaterie Val Janon où le chocolatier nous a présenté son entreprise artisanale suivie d'une dégustation, l'on a fait des achats de chocolats de grande qualité. Puis nous avons pris la direction du restaurant tenu par l'ADAPEI à St Priest-en-Jarez. Pour la digestion après-midi Bowling, 2 parties pour 15 d'entre nous et jeux de cartes pour les autres. Nous avons terminé par un goûter (pâtisserie et une boisson). Un certain nombre d'entre nous ne pouvant ou ne voulant pas participer à la sortie se sont retrouvés au restaurant l'Escale du Pilat pour un repas simple mais bon et copieux. Le 19 décembre nous fêterons Noël et les anniversaires, puis nous rendrons visite avec un petit cadeau à tous nos anciens adhérents en maisons de retraite.



CUMA

Cette année 2016 a été marquée par le changement de président. Après une vingtaine d'années de bons services, René Lachal que nous remercions à l'occasion, a laissé sa place à Thomas Chambefort, jeune agriculteur nouvellement installé sur la commune.

Comme chaque année, des investissements se sont poursuivis avec l'achat, d'un broyeur à axe horizontal, et d'un épandeur d'engrais. Le renouvellement de la bêtaillère est prévue pour 2017. Le matériel continue d'être utilisé par les communes avoisinantes, ce qui permet d'amortir certains outils. La santé financière est bonne avec des charges d'entretien maîtrisées.

AMICALE PÉTANQUE / ANNÉE 2016

Total adhérents: 170, 16 membres actifs.

Composition du bureau :

Président : Alexandre Biennier

Vice-Président : Michel Cellard

Secrétaire : Philippe Oriol

Secrétaire adjoint : René Oriol

Trésorier : Stéphane Chomat

Trésorier Adjoint : Bernard Oriol

Georges Berne, Joël Degraix, Michel Chavas , Bernard Oriol, Joseph Matrat, Nicolas Martel, Raphael Courbon, Gérard Degraix, Loïc Darlet, Jocelyne Blanchon

FESTIVITÉS 2016

Dimanche 13 Mars : Assemblée Générale

Dimanche 21 Mars : Concours de Belote (60 Doublettes)

Vendredi 1 Avril : Ouverture des Vendredis Pétanques
Dimanche 8 Mai : « Transhumance » Fête de la Noire du Velay à Tence

Samedi 4 Juin : Challenge Sylvain 52 doublettes et 3086 euros reversés à la DREAM

Samedi 14 Juin : Rencontre St Julien – Bourg-Argental – Colombier (à Bourg)

Samedi 25-26 Juin : Voyage dans le Luberon

Lundi 15 Aout : Concours de Pétanque 92 doublettes

Dimanche 4 Décembre : Matinée Boudin
(120 litres de sang, 100 kg de saucisses, 100 litres de blanc)

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

La société compte 39 adhérents pour la saison 2016-2017.

RÉSULTAT DE LA SAISON DE CHASSE

C'est le 11 novembre qu'a eu lieu la fermeture du lièvre cette année, ce sont seulement 13 animaux prélevés. Les battues et le travail du garde-chasse ont permis de supprimer 41 renards au cours de la dernière saison de chasse. Nous sommes à mi-saison de la chasse aux sangliers, le nombre d'animaux prélevé se trouve un peu inférieur à celui de l'année précédente, ainsi nous avons très peu de dégâts sur les terrains agricoles ce qui est appréciable. Le quota de chevreuils est effectué aux trois quart à l'heure actuelle.

ACTIVITÉS ORGANISÉES DURANT L'ANNÉE

Le concours de belote a eu lieu le 10 avril, 82 doublettes se sont affrontées. En raison des travaux à la salle des fêtes de Colombier, cette année il aura lieu le 26 mars à la salle du cercle de St Julien Molin Molette. Le banquet s'est déroulé le 2 avril, 85 personnes ont dégusté le sanglier à la broche préparé par notre président. Tous les habitants et les propriétaires fonciers de la commune seront conviés le 1er avril cette année pour passer une journée conviviale avec les chasseurs, il se tiendra aussi à la salle du cercle de st Julien Molin Molette.

Le tir aux pigeons s'est déroulé avec un temps magnifique, la soupe aux choux le dimanche matin a toujours un vif succès. L'assemblée générale s'est déroulée le 19 juin 2016, les chasseurs présents ont approuvé le compte

rendu moral et financier de la société, ainsi que toutes les modifications prévues dans le déroulement de la saison de chasse 2016-2017.

AMÉNAGEMENTS :

Cette année nous avons installé des miradors supplémentaires pour renforcer la sécurité lors des battues. Des travaux de drainage sont prévus pour évacuer l'eau de ruissellement de la route devant la cabane de chasse.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Georges BERNE
Vice-président : Mickaël LISANTI
Secrétaire : Joseph MATRAT
Secrétaire adjoint : Jean-Paul VALLOT
Trésorier : Marc CLAVEL
Trésorier adjoint : Joël BERNE

MEMBRES :

Michel CELLARD, Serge MARTEL,
Jean Claude RIBEYRON,
Gaëtan SABOT
AGRICULTEURS NON-CHASSEURS :
Richard MARTIN,
Jean-Luc ROUCHOUZE



Carnaval

A Colombier comme dans les autres villages nous avons nos coutumes, nos traditions.

Il y a les chanteurs de mai, ce sont des jeunes du village entre 16 et 22 ans (plus ou moins), qui la veille du 1^{er} mai circulent à pied dans les habitations, ça chante, c'est la rigolade et les habitants donnent comme le veut la tradition des œufs qui seront ensuite revendus les jours suivants pour faire une cagnotte. S'ils n'ont pas de poules donc pas d'œufs ils donnent la pièce et offrent souvent un verre. La tournée se termine en général vers midi car la fatigue s'installe.

Il y a aussi la radisse St Julien/Colombier. Toutes les années vers mi-août les conscrits «18 ans» des deux communes organisent la vogue de St Julien et c'est devenu une coutume.

Ces jeunes avec un ou deux de leurs parents circulent en camionnette bariolée de couleurs. Equipés de sifflet ils passent dans les hameaux pour chanter et exprimer leur joie. L'argent récolté servira à l'organisation de la vogue, s'il en reste ils s'offrent en général un repas ou un voyage.



CHANSON DU MAI

1- De bon matin je me suis levé à la rosée (bis)

refrain : à la rosée du joli moi de mai
que dieu nous a donné, que dieu nous a donné

2- Dans mon jardin je suis allé à la rosée ...

(refrain)

3- Trois roses blanches j'ai trouvé...

(refrain)

4- À la Vierge je les ai portées...

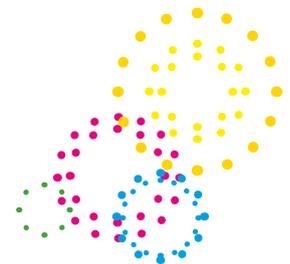
(refrain)



Nous aimons aussi aider financièrement certaines associations comme l'ADAPEI de l'Ardèche (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés). Chaque année est organisée une «opération brioches» pour financer une partie de leurs projets. Le canton de Bourg Argental est le seul canton de la Loire à travailler avec l'Ardèche. Cette année (2016) les bénévoles de Colombier ont distribué 114 brioches pour récolter la somme de 985 € soit 8,64 € par brioche. Cette opération se réalise le 2^{ème} week-end du mois d'octobre de chaque année.

Un grand merci pour eux à tous les généreux donateurs et que ces moments joyeux et festifs perdurent longtemps.

Jean Paul Vallot



Le départ
à la retraite
de Martine



Le repas des anciens



Classe en 6 : chapeau à tous !



Fête d'été



VIANDE DE BOEUF EN CAISSETTES René Lachal 04 77 51 50 25 (heures repas)	THOMAS MOSNIER Accompagnateur montagne raquettes, VTT, orientation 04 77 25 72 88 06 88 96 79 71	FERME GIRODET «LE SAUZET» Vente caissettes veaux-bœufs 04 77 51 54 38	BONNEFOY ANDRÉ Entreprise de travaux forestiers 06 87 74 80 46
ATELIER DE CUIR Réparation et création vente chevaux poneys 06 18 87 25 44	FERME DU PRINCE Charcuterie fermière 04 77 51 52 45	GAEC DU VERNOLON Eleveur bovin (veaux de lait) 04 77 51 58 40 06 29 58 40 55	BORNE SOPHIE Masseur-Kiné 04 77 93 20 29
ACCÈS ÉLÉVATION Montees-escaliers, élévateurs de personnes 06 16 64 25 44	ASSISTANTE MATERNELLE Annie Vallot: 04 77 51 55 69	GUILLAUME SCHMITT Accompagnateur montagne et VTT 04 77 51 47 34 www.tracesetcie.com	GÎTE LE CROQUANT Cellard Mireille 06 30 15 54 36 04 77 51 56 16
INSTANT COIFFURE 04 77 51 55 17 16 Rue Neuve Saint Julien-Molin-Molette	RÉMOULEUR DU PILAT Affûtages divers SAV cuisine professionnelle habilitation frigorifère 06 40 88 94 78	DELMONICO DOREL La pierre dans tous ses états 04 75 03 11 00	TISSIER CLAUDE Petits travaux, débarras, nettoyage 04 77 51 58 20
FRANÇOIS XAVIER ROUSSET Charpentier, couvreur, maison en ossature bois, zinguerie / extension 06 08 28 52 74	RESTAURANT MARSOT le midi du lundi au vendredi groupes sur commande 04 77 51 51 90	GÎTE LE COLOMBARET Capacité: 6 personnes ; 70m2 René Oriol: 04 77 51 57 85 - 06 79 84 80 58	ESCALE DU PILAT Restaurant, épicerie, multiservices 09 51 31 60 90
LE VERNOLON Chambres et table d'hôtes 04 77 51 50 07	CROIX DE SAINT-SABIN Spécialité : chapeau du pilat restaurant, hébergement 04 77 51 50 34	ASSISTANTE MATERNELLE Blandine Reynaud: 06 18 90 27 84	ASSISTANTE MATERNELLE Patricia Méla: 09 73 57 44 32 06 61 58 04 98

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

12 mars	Assemblée générale	Amicale pétanque
1 avril	Soiré familiale	APEL
1 mai	Marche	Graix cœur du Pilat
3 juin	Challenge Sylvain	Amicale pétanque
4 juin	Vide-grenier	APEL
2 juillet	Fête d'été	Toutes associations
15 août	Concours de pétanque	Amicale pétanque